

COM(2022) 380 final

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 25 août 2022

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 25 août 2022

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de DÉCISION DU CONSEIL relative à la conclusion,
au nom de l'Union européenne, de l'accord entre l'Union européenne et
les États-Unis d'Amérique concernant la modification des concessions
pour l'ensemble des contingents tarifaires de la liste CLXXV de l'UE
à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes